



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

**SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 21 JUIN 2016 À 18 H 30 AU 80 AVENUE
GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3**

PRÉSENCES

Mme Lucie Lalonde, présidente
M. Jean-François Trépanier, vice-président
M. Jean Hébert, président-directeur général
D^r Robert Bisson
Mme Lise Coulombe
M. François-Régis Fréchette
M. Michel Hébert
Mme Judy Millar
M. Mathieu Nadeau
Mme Johanne Paradis
Mme Julie Pépin
Mme Sylvie Rocheleau
M. Michel Roy
D^r Jean-Marc Sauvé
Mme Monique Séguin
M. Gilbert Whiteduck, *par téléphone*

ABSENCES MOTIVÉES

Mme Louise Poirier, membre observateur
Mme Murielle Laberge

PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

Dr Daniel Tardif, président-directeur général adjoint
M. Denis Chénier, directeur général adjoint soutien, administration et performance
M. Stéphane Pleau, directeur des ressources financières (DRF)
Mme Johanne Robertson, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)
Mme Constance Vanier, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQÉPÉ)
Dr Guy Morissette, directeur des services professionnel (DSP)
Michelyne Gagné, directrice protection de la jeunesse (DPJ)
Mme Laurence Barraud, directrice de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche (DERUR)
M. Pasto Wann, adjoint au directeur, volet recherche DERUR
Mme Julie Bonneville, directrice services multidisciplinaires (DSM)
Mme Marie-Claude Sirois, directrice adjointe DSM
M. Benoît Gauthier, adjoint au président-directeur général
Mme Geneviève Côté, agente d'information
Mme Patricia Rhéaume, agente d'information

Dre Valérie Guilbeault, présidente du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)
Mme Sylvie Marchand, présidente du Comité d'éthique de la recherche (CÉR)
Mme Sonia Létourneau, présidente du Conseil multidisciplinaire (CMu)
Mme Isabelle Landry, présidente du comité transitoire du Conseil des infirmières et infirmiers
Mme Toby-Lynn Bayarova, présidente du Conseil des sages-femmes
Mme Huguette Cloutier, présidente du Comité des usagers

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé

Près d'une dizaine de personnes assistent à la rencontre

NOTE : Une séance plénière non publique a précédé la séance régulière et publique de 17 h 00 à 18 h 30. Les points suivants ont été traités :

- Auto-évaluation et outil d'évaluation du fonctionnement de la gouvernance (Agrément Canada)
- Brève présentation du Budget 2016-2017 du Programme soutien aux organismes communautaires – Benoît Gauthier, adjoint au PDG
- Mécanisme d'accès régional à l'hébergement – présentation par Judith Daoust, DSAPA
- Présentation du Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du CISSS de l'Outaouais— Louis-Philippe Mayrand, CPQS
- État de situation des programmes jeunesse – Martin Vachon, DJ



No de résolution
ou annotation

Ordre du jour

- 01 VERIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 02-1 Séance du 2016-05-05
 - 02-2 Séance du 2016-06-15
 - 02-3 Tableau des suivis
- 03 RAPPORTS D'ACTIVITÉS
 - 03-1 Rapport du président-directeur général (remis séance tenante)
- 04 AFFAIRES MÉDICALES
 - 04-1 Statuts et privilèges
 - 04-2 Règlement de régie interne du CMDP
 - 04-3 Application de la politique portant sur les soins de fin de vie – Rapport annuel 2015-2016
- 05 PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 05-1 Période de questions du public
- 06 PRÉSENTATIONS
 - 06-1 Enjeux de la transformation – Dr Daniel Tardif, PDGA
- 07 ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ (EGI)
 - 07-1 Bilan à la période 13 de l'EGI – Constance Vanier, DQÉPÉ
 - 07-2 EGI 2016-2017 – Constance Vanier, DQÉPÉ
- 08 RAPPORTS ANNUELS
 - 08-1 Rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche – Sylvie Marchand, présidente
 - 08-2 Rapport annuel du CMDP – Dre Valérie Guilbeault, présidente
 - 08-3 Rapport annuel du Conseil multidisciplinaire – Julie Bonneville, DSM
 - 08-4 Rapport annuel du Conseil des infirmières et infirmiers – Isabelle Landry, présidente
 - 08-5 Rapport annuel du Conseil des sages-femmes – Toby-Lynn Bayarova, présidente
 - 08-6 Rapport annuel du Comité de gestion des risques – Constance Vanier, DQÉPÉ
 - 08-7 Reddition de comptes des Comités des usagers du CISSS de l'Outaouais – Mme Huguette Cloutier, présidente du Comité des usagers
- PAUSE
- 09 COMITÉ DE VIGILANCE ET QUALITÉ
 - 09-1 Mot de la présidente
 - 09-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-04-20
 - 09-3 Rapport annuel 2015-2016
- 10 COMITÉ DE VÉRIFICATION
 - 10-1 Mot du président
 - 10-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-05-16
 - 10-3 Procès-verbal de la rencontre du 2016-05-31
 - 10-4 Nomination des auditeurs indépendants pour l'année 2016-2017
- 11 RÉGLEMENTS ET POLITIQUES
 - 11-1 Calendrier des politiques
 - 11-2 Règlement sur la protection de la jeunesse et sur l'application de la loi sur la protection de la jeunesse – Michelyne Gagné, DPJ
 - 11-3 Politique d'appréciation des comportements de gestion et de soutien au développement professionnel des cadres – Mme Johanne Robertson, DRHCAJ
 - 11-4 Politique de congés fériés des cadres – Johanne Robertson, DRHCAJ
 - 11-5 Politique de congés sociaux des cadres – Johanne Robertson, DRHCAJ
 - 11-6 Politique de gestion documentaire
 - 11-7 Politique institutionnelle de recherche – Laurence Barraud, DERUR
- 12 AFFAIRES COURANTES
 - 12-1 Nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche
 - 12-2 Privilèges de recherche
 - 12-3 Nomination d'un cadre supérieur – Johanne Robertson, DRHCAJ
 - 12-4 Budget 2016-2017 Programme soutien aux organismes communautaires – Benoît Gauthier, adjoint au PDG
- 13 CORRESPONDANCE
 - 13-1 Lettre du Ministre Barrette sur la création d'un comité consultatif pour le territoire des Collines
 - 13-2 État des soins de santé aux Collines de l'Outaouais
 - 13-3 Accusé de réception - État des soins de santé aux Collines de l'Outaouais
- 14 HUIS CLOS – ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS 2015-2016
 - 14-1 Rapport annuel de gestion du CISSS de l'Outaouais — Constance Vanier, DQÉPÉ
 - 14-2 Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du CISSS de l'Outaouais— Louis-Philippe Mayrand, CPQS



No de résolution
ou annotation

CISSSO-111-2016

CISSSO-112-2016

15 DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

29 septembre 2016

16 LEVÉE DE LA SÉANCE

01 VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 45.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que le point « 12-3 Nomination d'un cadre supérieur » sera traité au point 14-3 en huis clos;

ATTENDU que la période de pause sera devancée à la fin du point 06;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-1 Séance du 2016-05-05

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2016 tel que déposé.

02-2 Séance du 2016-06-15

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 15 juin 2016 tel que déposé.

02-3 Tableau des suivis

No	Sujet	Suivi
03-1	Rapport du PDG	La résolution de félicitations à l'endroit de l'ensemble du personnel, des gestionnaires et des médecins concernant l'évaluation de la performance du CISSS de l'Outaouais a été distribuée à l'interne et a fait l'objet d'une mention dans l'Info-CA suivant la rencontre du 5 mai.
06-2	Comité de gestion de risques	La résolution de félicitations à l'endroit des membres des comités de gestion des risques des anciens établissements du CISSS de l'Outaouais a été acheminée aux personnes concernées par la DQÉPÉ et a fait l'objet d'une mention dans l'Info-CA suivant la rencontre du 5 mai.
06-2 06-3 06-4 06-5 06-6	Règlements et politiques	Voici un état de suivi des Règlements et politiques adoptés à la séance du 5 mai 2016 : <ul style="list-style-type: none"> • Règlement de fonctionnement du comité de gestion des risques : document diffusé à l'interne • Règlement sur les signataires autorisés : disponible sous peu • Politique promotion civilité et prévention harcèlement : disponible sous peu • Politique sécurité de l'information : document



No de résolution
ou annotation

No	Sujet	Suivi
		diffusé à l'interne <ul style="list-style-type: none"> • Politique accès aux documents et protection renseignements privés : document diffusé à l'interne
07-1	Vente de services en médecine nucléaire	Pour répondre à une question du conseil d'administration, une politique encadrant la vente de plateaux techniques sera préparée par la DSP et la DRF à l'automne prochain.
08-3	Calendrier des rencontres du CA	Le calendrier a été placé sur le site Web du CISSS de l'Outaouais.
10-1	Comité de gouvernance et d'éthique	La DRHCAJ présentera au comité de gouvernance et d'éthique du 7 septembre 2016 un projet de création de comité de ressources humaines, qui sera soumis à la séance du conseil d'administration du 29 septembre 2016.

03 RAPPORTS D'ACTIVITÉS

03-1 Rapport du président-directeur général, M. Jean Hébert

- **Mme Guylaine Ouimette**, commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services au CISSS de l'Outaouais quittera ses fonctions sous peu puisqu'elle a été élue à la présidence de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ), pour une période de deux ans. À la demande des membres du CA le PDG offrira publiquement les félicitations du conseil d'administration à Mme Ouimette, lors de la prochaine sortie du bulletin Info-CA.
- **Rencontre avec les syndicats**: Le PDG a rencontré les représentants syndicaux du CISSS de l'Outaouais le 6 mai 2016, tel que prévu. En plus des informations suivant le conseil d'administration du 5 mai 2016, le PDG a discuté du transfert des effectifs aux Groupes de médecine familiaux (GMF) et de la bascule de garde au CISSS de l'Outaouais.
- **Assemblées générales annuelles**: Le PDG a participé à plusieurs assemblées générales annuelles récemment :
 - Comité des usagers du CISSS de l'Outaouais le 24 mai 2016;
 - Conseil multidisciplinaire le 25 mai 2016;
 - Conseil des infirmières et des infirmiers le 8 juin 2016
 - Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 9 juin 2016

Ces comités et conseils déposent d'ailleurs leur rapport annuel d'activités à la présente séance du conseil d'administration.
- **Direction de protection de la jeunesse** : La Direction provinciale de la protection de la jeunesse tenait une conférence de presse pour livrer son bilan annuel. Le PDG a assisté à cet événement. En septembre prochain, la DPJ du CISSS de l'Outaouais présentera son bilan au conseil d'administration.
- **Prix d'excellente du réseau** : Le 2 juin à Québec, le réseau de la santé et des services sociaux du Québec décernait ses Prix d'excellence. Malheureusement, aucun des projets déposés par le CISSS de l'Outaouais n'a été primé.
- **Dossier client informatisé (DCI)**: Le PDG participait au lancement du DCI le 3 juin 2016 à Québec. Le projet débutera sous peu dans les hôpitaux de Gatineau et de Hull.



No de résolution
ou annotation

- **Comité stratégique de gestion des risques** : Le 6 juin 2016 se tenait la première rencontre du Comité de gestion des risques du CISSS de l'Outaouais.
- **États financiers 2015-2016** : Le PDG tenait le 9 juin 2016 une tournée d'information auprès des directions, des instances syndicales, des comités des usagers et des médias de la région, en lien avec les états financiers 2015-2016. L'atteinte de l'équilibre budgétaire a constitué une réalisation majeure attribuable au travail de tous, que le PDG a tenu à souligner. On a noté une couverture médiatique très positive suivant cette tournée.
- **Comité de gestion du réseau** : Le PDG participait le 30 mai 2016 à une séance du Comité de gestion du réseau qui réunit le MSSS et tous les PDG des établissements du Québec. Quelques points ont suscité l'attention :
 - Liste d'attente en chirurgie : la situation s'améliore en Outaouais avec une diminution de 60,4 % des chirurgies en attente depuis plus de 12 mois.
 - Optilab : des travaux sont entamés pour mettre en place le projet. Un état de situation sera fait lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.
 - Comités consultatifs : le MSSS a acheminé ses attentes et directives concernant l'implantation des comités consultatifs. En Outaouais, le ministre a autorisé la création d'un comité pour le territoire des Collines. Le point sera abordé dans la présente séance.
 - La mise en œuvre du Programme de financement et de soutien professionnel pour les groupes de médecine de famille (GMF) se poursuit. Les CISSS et CIUSSS doivent procéder à l'évaluation des ressources disponibles au sein de leur établissement et réorganiser les services afin de permettre la délocalisation de ressources professionnelles en GMF et réaliser une entente formelle de collaboration avec les GMF.
- **Rencontre des gestionnaires du CISSS** : Ce matin (21 juin) avait lieu une rencontre des 221 cadres du CISSS de l'Outaouais pour faire le bilan annuel et présenter les nouveaux enjeux de la transformation. Des ateliers divers ont été organisés pour supporter et soutenir les gestionnaires.
- **Le point sur les délais d'attente pour certains services diagnostiques** :
 - **Transcription en radiologie** : 46 % des examens se font à l'intérieur de 7 jours alors que la norme est de 14 jours.
 - **Mammographie à Hull et Gatineau** : 40 jours d'attente à Hull et 20 jours à Gatineau et une situation particulière a entraîné une attente de 10 mois à Papineau, qui sera réglée sous peu.
 - **Analyses de laboratoire** : les temps d'attente sont à l'intérieur de la norme de 60 jours

04 AFFAIRES MÉDICALES

04-1 Statuts et privilèges

DOCTEUR ARNAUD DESBORDES (15855)



No de résolution
ou annotation

CISSSO-113-2016

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef désigné du service de médecine générale de l'installation de Papineau;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0152);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr Arnaud Desbordes un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de médecine générale à partir du 4 avril 2016 pour une durée d'un an.

Installation principale :

Installations de Papineau : CLSC-Centre d'hébergement de la Petite-Nation (urgence, services médicaux généraux.

DOCTEUR IAN NANDLALL (16122)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef désigné du service de médecine générale à l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0153);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr Ian Nandlall un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de médecine générale à partir du 15 avril 2016 pour une durée d'un an.

Installation principale :

Installations de Gatineau : GMF-UMF (supervision et prise en charge), Hôpital de Gatineau (Hospitalisation/admission), Centre de service ambulatoire en pédiatrie de l'Outaouais (pratique clinique)

DOCTEUR LOUIS COUTURIER (15318)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef désigné du service de médecine générale à l'installation de Gatineau;

CISSSO-114-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-115-2016

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0154);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr Louis Couturier un statut de membre associé au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de médecine générale à partir du 1er juillet 2016 pour une durée d'un an avec l'obligation d'obtenir son certificat et ses privilèges en échographie d'urgence au cours de la première année.

Installation principale :

Installations de Gatineau : Hôpitaux de Hull et Gatineau (urgences)

DOCTEUR THIERRY HEISSAT (16103)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef désigné du service de médecine générale à l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0155);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr Thierry Heissat un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de médecine générale à partir du 15 juin 2016 pour une durée d'un an avec l'obligation d'obtenir son permis de travail avant le début de sa pratique.

Installation principale :

Installations de Gatineau : Hôpital Pierre-Janet (Santé mentale)

DOCTEUR ANDRÉ BENJAMIN (16097)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef désigné du service de médecine générale à l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0171);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

CISSSO-116-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-118-2016

CISSSO-119-2016

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr André Benjamin un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de médecine générale à partir du 1er juillet 2016 pour une durée d'un an conditionnellement à ce qu'il fournisse sa preuve d'assurance responsabilité.

Installation principale :

Installations de Papineau : Hôpital de Papineau (Urgence, courte durée et soins intensifs), CLSC-Centre d'hébergement Petite-Nation (urgence, prise en charge, CHSLD)

DOCTEUR MATHIEU ST-PIERRE (15702)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en spécialité de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef désigné du service de pneumologie aux installations de Hull et Gatineau;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0172);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr Mathieu St-Pierre un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de médecine spécialisée, service de pneumologie, à partir du 1er novembre 2016 pour une durée d'un an.

Installation principale :

Hôpital de Hull et Hôpital de Gatineau (Pneumologie, consultation, garde, bronchoscopie, lecture de fonction respiratoire, hospitalisation/admission)

DOCTEUR PIERRE-YVES MCLAUGHLIN (N/A)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en spécialité de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef désigné du service de radio-oncologie à l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0173);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr Pierre-Yves McLaughlin des privilèges au département de radio-oncologie à partir du 1er juillet 2016 pour une durée d'un an aux installations suivantes avec l'obligation de



No de résolution
ou annotation

CISSSO-120-2016

fournir la preuve d'un minimum de 25-30 cas effectués en curiethérapie gynécologique sous supervision d'un expert ainsi qu'une lettre attestant de la compétence par l'expert formateur. Les privilèges sont octroyés aussi conditionnellement à l'obtention du permis de pratique, du certificat de spécialiste en radio-oncologie et du certificat de conduite professionnelle avant le début de sa pratique.

Installation principale :

Installations de Gatineau : Hôpital de Gatineau (garde, recherche sous condition, curiethérapie gynécologique (ovaire, utérus, vagin), consultation-traitement-simulation, hospitalisation (curiethérapie), radiothérapie stéréotaxique corporelle

DOCTEURE PREETI ANAND (14690)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en spécialité de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef désigné du service de cardiologie à l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0174);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dre Preeti Anand des privilèges au département de médecine spécialisée, service de cardiologie, à partir du 1er juillet 2016 pour une durée d'un an.

Installation principale :

Installations de Gatineau : Hôpitaux de Hull et Gatineau (Consultation, échocardiographie, électrocardiographie, électrophysiologie incluant ECG (effort et repos), Holter et MAPA, Hospitalisation/admission)

DOCTEURE ZEINA MOGHRABI (16174)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en spécialité de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef désigné du service d'anesthésiologie à l'installation de Vallée-de-la-Gatineau;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0175);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dre Zeina Moghrabi des privilèges au département d'anesthésiologie à partir du 16 mai 2016 pour une durée d'un an.

CISSSO-121-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-122-2016

Installation principale :

Installations de Vallée-de-la-Gatineau : Hôpital de Maniwaki
(Anesthésiologie, Hospitalisation/admission)

DOCTEURE MÉLISSA LEGRAND (15334)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0157);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Mélissa Legrand des privilèges de garde reliée aux soins à domicile au sein du département de médecine générale à partir du 1er avril 2016.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Installation principale : Installations des Collines : CLSC de Wakefield (garde reliée aux soins à domicile)

DOCTEUR FRANÇOIS RAYMOND (83468)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en spécialité de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0176);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr François Raymond des privilèges SPECT-TDM avec TDM diagnostique, TEP-TDM, Vente de services incluant projet de recherche, traitement de cancer de la thyroïde (consultation), et prescription de dose externe et hospitalisée à partir du 24 mai 2016.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Département : Imagerie médicale, service de médecine nucléaire

CISSSO-123-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-124-2016

Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpitaux de Gatineau et Hull

DOCTEUR JACQUES MÉNARD (57504)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0177);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Jacques Ménard des privilèges de garde et soins généraux au Centre de détention de Hull à partir du 1er avril 2016.

Note de précision :

Statut : Associé au CISSS de l'Outaouais

Installation principale : Installations de Gatineau – CLSC de Gatineau (garde reliée aux soins à domicile)

DOCTEURE SYLVIE DEL BIANCO (92053)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0178);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Sylvie Del Bianco des privilèges de garde et soins généraux au Centre de détention de Hull à partir du 1er avril 2016.

Note de précision :

Statut : Associé au CISSS de l'Outaouais

Installation principale : Installations des Collines – CHSLD (gériatrie, garde), CHGM – unité prothétique (gériatrie, garde)

CISSSO-125-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-126-2016

DOCTEURE JOSÉE BUSSIÈRES (97439)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0179);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Josée Bussière des privilèges de garde et soins généraux au Centre de détention de Hull ainsi que des privilèges d'échographie d'urgence au département de médecine générale, service des urgences de Gatineau et Hull à partir du 1er avril 2016.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Installation principale : Installations de Gatineau – Hôpitaux de Hull et Gatineau (urgence), unité de soins courte durée

DOCTEUR RÉMI DE CHAMPLAIN (98100)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0180);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Rémi De Champlain des privilèges en ITSS au CLSC de Hull à partir du 1er avril 2016.

Note de précision :

Statut : Associé au CISSS de l'Outaouais

Installation principale : Installations de Gatineau – CLSC de Gatineau (garde reliée aux soins à domicile)

DOCTEUR PIERRE ANYA MENGUE (08561)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des

CISSSO-127-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-128-2016

Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0158);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut actif à associé de Dr Pierre Anya Mengue au sein du département de médecine générale en date du 16 juin 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale.

Note de précision :

Installation principale : Installations des Collines – Hôpital mémorial de Wakefield

DOCTEURE DANYÈLE LACOMBE (08398)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0181);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut d'actif à associé de Dre Danyèle Lacombe au sein du département de médecine générale, service des urgences de Gatineau et Hull en date du 1er juillet 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale.

Note de précision

Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpitaux de Gatineau et Hull (urgences).

DOCTEURE LISE-ANNE BISAILLON (13024)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0182);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

CISSSO-129-2016



CISSSO-131-2016

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut d'actif à associé de Dre Lise-Anne Bisailon au sein du département de médecine générale, service des urgences de Gatineau et Hull en date du 1er juillet 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale.

Note de précision

Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpitaux de Gatineau et Hull (urgences).

DOCTEUR MARC GAUDET (10345)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en spécialité de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0183);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut d'actif à associé de Dr Marc Gaudet au sein du département de radio-oncologie en date du 1er juin 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de radio-oncologie.

Note de précision

Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpital de Gatineau (radio-oncologie, curiethérapie, consultation, simulation-traitement, hospitalisation (curiethérapie)).

DOCTEUR MARC THÉRIEN (99297)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en spécialité de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0184);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut d'actif à associé de Dr Marc Thérien au sein du département de médecine spécialisée, service de neurologie en date du 1er avril 2016 pour une durée d'un an, soit jusqu'au 1er avril 2017, conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine spécialisée.

CISSSO-132-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-133-2016

Note de précision

Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpital de Hull (Consultation, Lecture EEG, polysomnographie, hospitalisation/admission).

DOCTEURE MARIE-HÉLÈNE GOULET (01121)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0159);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le renouvellement des privilèges de Dre Marie-Hélène Goulet au sein du département de médecine générale en date du 29 avril 2016 pour une durée de trois ans conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale.

Note de précision :

Statut : Associé au CISSS de l'Outaouais

Privilèges : Installations de Gatineau – Hôpitaux de Gatineau et Hull (soins généraux, soins longue durée, hospitalisation/admission), GMF-UMF (supervision-enseignement, pratique clinique)

DOCTEURE SYLVIA ABADIR (11091)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en pédiatrie de l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0160);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le renouvellement des privilèges de Dre Sylvia Abadir au sein du département de pédiatrie en date du 29 avril 2016 pour une durée de trois ans conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de pédiatrie.

Note de précision :

Statut : Conseil au CISSS de l'Outaouais

Pratique principale : Installations de Gatineau – Hôpital de Gatineau (cardiologie, pédiatrie, échographie pédiatrique, électrocardiographie, consultation)

CISSSO-134-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-135-2016

DOCTEURE LIISA STEVENS (14743)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0161);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le renouvellement des privilèges de Dre Liisa Stevens au département de médecine générale, service des urgences Hull et Gatineau, pour une durée d'un an à partir du 25 février 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale et du service des urgences de Hull et Gatineau et conditionnellement à ce que les chefs de service et département complètent dûment le formulaire requis.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Pratique principale : Installations de Gatineau – Hôpitaux de Hull et Gatineau (urgence, échographie d'urgence)

DOCTEURE CAROLINE MASSICOTTE (12370)

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0185);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le renouvellement des privilèges de Dre Caroline Massicotte au département de santé publique pour une durée de trois ans à partir du 24 mai 2016 2016 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de santé publique.

Note de précision :

Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais

Privilèges : CISSS de l'Outaouais – Promotion/prévention, santé au travail, ITSS

CISSSO-136-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-137-2016

DOCTEURE CHANTAL GAGNÉ (92382)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 6 avril 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0162);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Chantal Gagné au département de pédiatrie du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 30 juin 2016.

DOCTEUR GILBERT LE GOFF (81423)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 14 mars 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0163);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dr Gilbert Le Goff au département d'obstétrique-gynécologie du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 1^{er} juin 2018.

DOCTEUR RISHI GUPTA (13052)

ATTENDU le formulaire signé par le chef de service désigné en date du 26 février 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0164);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dr Rishi Gupta, au département de chirurgie, service d'ophtalmologie du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 19 février 2016.

DOCTEUR RÉJEAN NAPPERT (84257)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 7 mars 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0165);

CISSSO-138-2016

CISSSO-139-2016

**CISSSO-140-2016**No de résolution
ou annotation**CISSSO-141-2016****CISSSO-142-2016****CISSSO-143-2016**

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dr Réjean Nappert au département de médecine générale, du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 30 juin 2016.

DOCTEUR ULRICH IFOKO (14808)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 30 juin 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 11 mai 2016 (résolution 2016-0166);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dr Ulrich Ifoko au département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 30 juin 2016.

DOCTEURE CHLOÉ ROUMAIN (12762)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 28 avril 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0186);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Chloé Roumain au département de gynécologie-obstétrique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 1er avril 2016.

DOCTEUR ALAIN HADDAD (10596)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 3 mai 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0187);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

CISSSO-144-2016

D'ACCEPTER la démission de Dr Alain Haddad au département de radio-oncologie du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 3 mai 2016.

DOCTEURE ELENA IAKOUB (10405)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 16 mai 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0188);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Élénakouba au département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 15 avril 2016.

DOCTEURE SONIA ELIEV (92271)

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire et le chef de service désigné en date du 17 mai 2016;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 1er juin 2016 (résolution 2016-0189);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Dre Sonia Eliev au département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 18 juin 2016.

CISSSO-145-2016

04-2 Règlement de régie interne du CMDP

Dr Guy Morissette (DSP) présente les diverses modifications apportées à la nouvelle version du Règlement de régie interne du CMDP et explique que le MSSS soumettra d'ici la fin du mois un nouveau modèle de Règlement. Néanmoins, le Règlement doit être adopté par le CA pour permettre à l'exécutif du CMDP de se former suite à l'assemblée générale annuelle.

Les membres posent diverses questions sur la représentativité des anciens établissements et des territoires au sein de l'exécutif. Dr Morissette explique que la cooptation de membres permet d'assurer une souplesse à cet égard.

ATTENDU la résolution CISSSO-025-2016 adoptant le Règlement sur la régie interne transitoire du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de l'Outaouais le 10 mars 2016;

ATTENDU la recommandation du Comité exécutif du CMDP (résolution 2016-0150) du 13 avril 2016 de modifier le Règlement de régie interne transitoire;



No de résolution
ou annotation

CISSSO-146-2016

ATTENDU que l'assemblée générale annuelle du CMDP du CISSS de l'Outaouais a adopté le nouveau règlement transitoire le 9 juin 2016;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 57 du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais, le conseil d'administration doit approuver le règlement de régie interne du CMDP;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le Règlement sur la régie interne transitoire du CMDP du CISSS de l'Outaouais remplaçant la version adoptée le 10 mars 2016.

04-3 Application de la politique portant sur les soins de fin de vie – Rapport annuel 2015-2016

Dr Guy Morissette, DSP, dépose et commente le rapport annuel 2015-2016 de l'application de la politique portant sur les soins de fin de vie.

Entre le 10 décembre 2015 et le 9 juin 2016, le CISSS de l'Outaouais a répertorié les situations suivantes :

- Sédation palliative continue
 - Nombre de sédations palliatives continues administrées : 13
- Aide médicale à mourir
 - Nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées : 8
 - Nombre d'aides médicales à mourir administrées : 5
 - Nombre d'aides médicales à mourir non-administrées : 3

Un membre du conseil d'administration demande si on dénote des impacts sur les services en soins palliatifs et notamment les temps d'attente. L'Outaouais ne présente aucune attente en soins palliatifs à domicile, et une courte attente en hospitalisation.

Un membre demande si la loi québécoise sera modifiée, suite à l'adoption de la loi canadienne sur l'aide médicale à mourir. Dr Morissette prévoit que des ajustements pourraient s'appliquer, mais en attendant les directives et recommandations qui sont faites au corps médical consistent à respecter la loi québécoise.

05 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une représentante du public s'est préalablement inscrite sur la liste prioritaire :

- Mme Cindy Jalbert, directrice générale de la Table régionale des organismes communautaires autonome de l'Outaouais (TROCAO), juge que le taux d'indexation de 1,2 % dédié à l'enveloppe du Programme de soutien des organismes communautaires (PSOC) est insuffisant et demande si ce message sera porté au MSSS par le CISSS de l'Outaouais.



No de résolution
ou annotation

Le PDG informe Mme Jalbert que l'enveloppe est octroyée au niveau national et que le CISSS de l'Outaouais ne participe pas à ces négociations.

06 PRÉSENTATIONS

06-1 Enjeux de la transformation – Dr Daniel Tardif PDGA

Une présentation d'une trentaine de minutes sur le sujet en titre est effectuée. En voici les faits saillants :

Les défis de l'an 1 du CISSS de l'Outaouais :

- Réunir les missions des anciens établissements sous un même toit;
- Maintenir le niveau de services aux citoyens;
- Limiter les impacts sur les ressources humaines;
- Équilibrer les finances de l'établissement.

Le CISSS de l'Outaouais doit se déployer davantage dans la communauté pour maximiser son offre de soins et services de proximité à la population, et vise les bénéfices suivants :

- Un accès simplifié à nos services pour la population;
- Un parcours sans obstacle et une meilleure circulation de l'information clinique;
- Une augmentation de la qualité des services aux usagers;
- Une diminution des processus administratifs.

Quatre trajectoires cliniques seront priorisées : les services communautaires, les urgences, l'hospitalisation et l'hébergement.

Les défis de l'an 2 du CISSS de l'Outaouais :

- Intégrer les missions des anciens établissements dans des parcours cliniques améliorés;
- Améliorer le niveau de services aux citoyens;
- Soutenir et développer les ressources humaines;
- Maintenir l'équilibre budgétaire.

Un membre du conseil d'administration commente le rapprochement entre les enjeux de la transformation et les mesures d'optimisation qui sont mises en place et il remercie Dr Tardif pour la présentation. Un autre membre témoigne du mouvement qui a lieu dans le monde de l'éducation, très similaire et visant à mettre le client au centre des services. Les membres soulignent l'importance de la cogestion médicale et expriment le souhait d'obtenir en Outaouais une « super-clinique » (GMFR), tout en s'assurant du maintien des CLSC.

Une pause de 10 minutes est décrétée de 20 h 05 à 20 h 15.

07 ENTENDE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ (EGI)

07-1 Bilan à la période 13 de l'EGI – Constance Vanier, DQÉPÉ

La directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, Mme Constance Vanier, dépose et présente le document « Entente de gestion et d'imputabilité 2015-2016 – Bilan régional au 31 mars 2016 » qui fait état de l'atteinte des objectifs établis par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec le 17 juin 2015. Le rapport a été présenté au Comité de vigilance et de la qualité.

En voici les éléments marquants :



No de résolution
ou annotation

- 94 % des mesures ont été réalisées ou sont en voie de l'être.
- 58 % des engagements sont atteints ou presque atteints représentant une amélioration de 4 % face aux prévisions du bilan de mi-année effectué à la période 7.
- Sur les 91 indicateurs, 20 indicateurs n'ont pas atteint les engagements.

07-2 EGI 2014-2017 – Constance Vanier, DQÉPÉ

La directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, Mme Constance Vanier, dépose et présente le document « Entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 » qui doit être adopté par le conseil d'administration. Le document a fait l'objet de discussions avec le MSSS et a été validé par la DQÉPÉ, la direction générale et les directions impliquées pour chacune des cibles.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 55 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), un établissement public de santé et de services sociaux visé par celle-ci doit conclure avec le ministre une entente de gestion et d'imputabilité;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 172 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2), le conseil d'administration d'un établissement public de santé et de services sociaux doit approuver l'entente de gestion et d'imputabilité;

ATTENDU QUE des échanges ont eu lieu entre la direction des ententes de gestion et d'imputabilité et des relations institutionnelles du ministère et la direction du CISSS de l'Outaouais pour discuter des cibles à atteindre;

ATTENDU QUE cette entente est la conclusion d'échanges avec l'équipe de direction du CISSS de l'Outaouais sur l'offre de service déployée en Outaouais afin de répondre aux besoins de santé et de bien-être de la population ;

ATTENDU les ressources humaines et financières disponibles;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER le président-directeur général à signer l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 à intervenir entre le CISSS de l'Outaouais et le ministre, ainsi que tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution;

DE TRANSMETTRE l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017 signée au ministre dans les meilleurs délais.

08 RAPPORTS ANNUELS

08-1 Rapport annuel du comité d'éthique de la recherche – Sylvie Marchand, présidente

Mme Sylvie Marchand dépose et commente le document en titre, qui a été adopté par le Comité d'éthique de la recherche le 9 mai 2016. Le conseil d'administration prend acte du rapport annuel du comité d'éthique de la recherche. La présidente du conseil d'administration la remercie pour la présentation.



No de résolution
ou annotation

08-2 Rapport annuel du CMDP – Dre Valérie Guilbeault, présidente
Dre Valérie Guilbeault dépose et commente le document en titre qui a été adopté en assemblée générale annuelle. La présidente du conseil d'administration la remercie pour la présentation.

08-3 Rapport annuel du Conseil multidisciplinaire – Julie Bonneville, DSM

Mme Julie Bonneville, directrice des services multidisciplinaires, présente la nouvelle présidente du Conseil multidisciplinaire, Mme Sonia Létourneau. Celle-ci dépose et commente le document en titre adopté en assemblée générale annuelle. La présidente du conseil d'administration les remercie pour la présentation.

08-4 Rapport annuel du Conseil des infirmières et infirmiers – Isabelle Landry, présidente

Mme Isabelle Landry dépose et commente le document en titre qui a été adopté en assemblée générale annuelle. La présidente du conseil d'administration la remercie pour la présentation.

08-5 Rapport annuel du Conseil des sages-femmes – Toby-Lynn Bayarova, présidente

Mme Toby-Lynn Bayarova dépose et commente le document en titre qui a été adopté en assemblée générale annuelle. La présidente du conseil d'administration la remercie pour la présentation.

08-6 Rapport annuel du Comité de gestion des risques – Constance Vanier, DQÉPÉ

Mme Constance Vanier dépose et commente le document en titre. Les membres posent des questions sur les accidents et incidents répertoriés. Mme Vanier rappelle que les données sont présentées au comité de vigilance et de la qualité. La présidente du conseil d'administration la remercie pour la présentation.

08-7 Reddition de comptes des comités des usagers du CISSS de l'Outaouais – Mme Huguette Cloutier, présidente du Comité des usagers

Mme Huguette Cloutier, présidente du Comité des usagers, dépose le document « Reddition de comptes 2015-2016 des usagers du CISSS de l'Outaouais ». Ce document contient les rapports d'activités de tous les comités des usagers des installations du CISSS de l'Outaouais qui offrent l'hébergement, ainsi qu'un certain nombre de recommandations. Il a été adopté par le Comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 24 mai 2016.

09 COMITÉ DE LA VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

09-1 Mot de la présidente

En l'absence de Mme Murielle Laberge, présidente du comité de vigilance et de la qualité, Mme Sylvie Rocheleau, secrétaire du comité présente un résumé de la rencontre du 25 mai dernier.

- Lors de cette rencontre, Mme Constance Vanier (DQÉPÉ) a présenté le bilan annuel à la période 13 de l'entente de gestion et d'imputabilité 2015-2016 ainsi qu'un sommaire qui inclut les éléments positifs, les améliorations et les défis. Ensuite, les membres ont rencontré les trois directeurs dont les directions affichent davantage de défis dans l'atteinte des engagements, et ils ont été invités à se joindre à la réunion : Mme Julie Bonneville, directrice des services multidisciplinaires, Docteur Guy Morissette, directeur des services professionnels et M. Jean



No de résolution
ou annotation

Dansereau, directeur des programmes DI-DP-TSA. Ces directions ont présenté un état de situation et ont fait part des travaux en cours pour améliorer la situation dans chacune de leur direction.

- Le commissaire aux plaintes et à la qualité des services, M. Louis-Philippe Mayrand nous a présenté les 10 nouvelles recommandations émises depuis le 14 avril dernier portant sur les sujets suivants :
 - La qualité des soins et des services offerts à l'hôpital de Gatineau;
 - L'interdiction du port de parfum;
 - Le plan d'amélioration en ressources intermédiaires;
 - L'accès à la liste des médecins de famille à l'urgence et autres;
 - La trajectoire des services;
 - La continuité et coordination des soins et services;
 - L'accessibilité aux services.

M. Mayrand a déposé son rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services.

- Mme Vanier nous a présenté le rapport annuel 2015-2016 pour le comité de vigilance et de la qualité.
- Les points suivants seront à l'ordre du jour du prochain comité de vigilance et de la qualité du 5 octobre 2016 :
 - Le rapport mi-annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et amélioration de la qualité des services;
 - Le suivi des recommandations du commissaire aux plaintes et à la qualité des services;
 - Le suivi des visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD et en RI-RTF;
 - La démarche d'agrément;
 - Le rapport trimestriel en gestion des risques.
- Aucune recommandation n'a été émise lors de cette rencontre.

09-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-04-20

Dépôt du document.

09-3 Rapport annuel 2015-2016

Dépôt du document.

10 COMITÉ DE VÉRIFICATION

10-1 Mot du président

Le président du comité, M. Michel Hébert, présente les principaux éléments traités lors des dernières séances.

- Le président désire remercier les membres du conseil d'administration, et la Direction des ressources financières pour les travaux du budget 2016-2017.
- Le président souligne qu'il s'agit du premier budget préparé par les directions du CISSS de l'Outaouais.
- Il souligne l'importance de ne pas perdre de vue le service à la clientèle et particulièrement les clientèles vulnérables. En ce sens, un suivi des mesures d'optimisation est prévu lors des prochaines rencontres du comité.



No de résolution
ou annotation

- Même si aucune rencontre n'est prévue au courant de l'été, une rencontre spéciale pourra être convoquée au besoin.

10-2 Procès-verbal de la rencontre du 2016-05-16

Dépôt du document.

10-3 Procès-verbal de la rencontre du 2016-05-31

Dépôt du document.

10-4 Nomination des auditeurs indépendants pour l'année 2016-2017

ATTENDU la décision CISSSO-237-2015 approuvée par le président-directeur général le 18 septembre 2015 concernant l'octroi du contrat des auditeurs externes;

ATTENDU QUE ledit contrat d'une durée de quatre ans est renouvelable à chaque année;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification formulée à la rencontre du 15 juin 2016;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUELER le contrat de service des auditeurs externes, soit la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., pour l'exercice financier 2016-2017.

CISSSO-148-2016

11 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

11-1 Calendrier des politiques

Dépôt du calendrier d'adoption et de mise à jour des règlements et des politiques touchant le conseil d'administration.

11-2 Règlement sur la protection de la jeunesse et sur l'application de la loi sur la protection de la jeunesse – Mme Michelyne Gagné (DPJ)

Mme Michelyne Gagné (DPJ) présente le projet de Règlement, de même que la fiche du dossier présenté au conseil d'administration qui inclut une analyse de risques.

ATTENDU la création du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 1er avril 2015;

ATTENDU les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la protection de la jeunesse qui oblige l'établissement qui exploite un CPEJ à se doter d'un règlement sur la protection de la jeunesse et sur l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse ;

ATTENDU que le règlement proposé se conforme aux exigences de l'article 37 de la Loi sur la protection de la jeunesse;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le Règlement sur la protection de la jeunesse et sur l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse (article 37) tel que déposé.

CISSSO-149-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-150-2016

11-3 Politique d'appréciation des comportements de gestion et de soutien au développement professionnel des cadres – Mme Johanne Robertson, DRHCAJ

Mme Johanne Robertson, DRHCAJ, présente le projet de politique.

ATTENDU QUE le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit approuver les politiques de gestion concernant les conditions de travail de ses cadres (article 4 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux);

ATTENDU l'importance de :

- Favoriser des communications transparentes et authentiques entre le cadre et son supérieur immédiat.
- Permettre l'utilisation optimale des compétences et de l'expertise du cadre à l'intérieur de l'organisation.
- Permettre d'établir les activités de développement professionnel et de soutien du cadre apprécié.
- Favoriser la mobilité interne du personnel cadre par le développement de ses compétences.

ATTENDU que le document a fait l'objet d'une consultation au comité de direction du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que l'ensemble des politiques concernant les conditions de travail des cadres seront au sein d'un document intégrée qui sera soumis au comité sur les ressources humaines du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais lorsque celui-ci sera formé;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la politique d'appréciation des comportements de gestion et de soutien au développement professionnel des cadres telle que déposée.

11-4 Politique de congés fériés des cadres – Johanne Robertson, DRHCAJ

Mme Johanne Robertson, DRHCAJ, présente le projet de politique qui s'appuie sur la politique de congés fériés du personnel syndiqué, qui comprend 13 congés par année.

ATTENDU QUE le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit approuver les politiques de gestion concernant les conditions de travail de ses cadres (article 4 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux);

ATTENDU l'importance de déterminer les congés fériés reconnus par l'employeur et les règles relatives à la gestion de ces congés.

ATTENDU que le document a fait l'objet d'une consultation au comité de direction du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que l'ensemble des politiques concernant les conditions de travail des cadres seront regroupées au sein d'un document intégrée qui sera soumis au comité sur les ressources humaines du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais lorsque celui-ci sera formé;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,



IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la politique de congés fériés des cadres telle que déposée.

11-5 Politique de congés sociaux des cadres – Johanne Robertson, DRHCAJ

Mme Johanne Robertson, DRHCAJ, présente le projet de politique qui s'appuie sur la politique de congés sociaux du personnel syndiqué.

ATTENDU QUE le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit approuver les politiques de gestion concernant les conditions de travail de ses cadres (article 4 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux);

ATTENDU l'importance de définir la notion de congés sociaux, déterminer les conditions d'accès aux congés sociaux et prévoir les modalités d'application permettant aux cadres de bénéficier de congés sociaux.

ATTENDU que le document a fait l'objet d'une consultation au comité de direction du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que l'ensemble des politiques concernant les conditions de travail des cadres seront regroupées au sein d'un document intégrée qui sera soumis au comité sur les ressources humaines du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais lorsque celui-ci sera formé;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la politique de congés sociaux des cadres telle que déposée.

11-6 Politique sur la gestion des documents administratifs

Le PDG dépose le document en titre qui a été adopté par le comité de direction du CISSS de l'Outaouais le 7 juin 2016.

11-7 Politique institutionnelle de recherche – Laurence Barraud, DERUR

Mme Laurence Barraud et M. Pasto Wann de la DERUR présentent le projet, de même que la fiche du dossier présenté au conseil d'administration qui inclut une analyse de risques.

Un membre demande quel support peut être donné à un clinicien qui veut entreprendre un projet de recherche. M. Wann souligne à titre d'exemple qu'un coordonnateur des activités de la recherche supporte les chercheurs en oncologie pour leur permettre de poursuivre leurs activités quotidiennes. Mme Barraud explique que la direction répond aussi aux demandes d'appui directement, ou en les orientant par exemple vers un professeur. La démarche nécessite tout de même une implication bénévole.

ATTENDU la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

ATTENDU l'importance de définir le cadre qui régit la réalisation des activités de recherche afin de promouvoir l'avancement des connaissances et l'excellence de la recherche dans le respect des normes scientifiques et éthiques;

CISSSO-152-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-153-2016

ATTENDU l'importance de protéger les êtres humains qui participent à des projets de recherche tout en s'assurant du respect de leur dignité, de leur consentement libre, éclairé et continu;

ATTENDU l'importance de s'assurer du respect des personnes vulnérables, de la détermination de l'équilibre entre les risques et les avantages pour les participants à la recherche;

ATTENDU que le soutien et le développement de la recherche font partie intégrante des activités du CISSS de l'Outaouais et que le Centre de recherche en est une de ses structures de fonctionnement;

ATTENDU que le Conseil scientifique et le Bureau de la recherche, le Comité d'éthique de la recherche et le Bureau d'éthique de la recherche, la Direction de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche, la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique, le comité de direction, les CMDP, CII, CM, CSF du CISSS de l'Outaouais ont été consultés;

ATTENDU l'importance de développer la recherche afin d'utiliser des approches nouvelles dans l'accès aux soins et services, la prévention, le diagnostic et la proposition de meilleur traitement;

ATTENDU que les responsabilités de la Direction des services professionnels seront ajoutées et spécifiées dans la section 8 « Responsables de la mise en œuvre de la politique »;

ATTENDU qu'une référence à la mission, la vision et les valeurs du CISSS de l'Outaouais sera ajoutée à la section 7 « Orientation et principes directeurs »;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la Politique institutionnelle de recherche du CISSS de l'Outaouais telle que modifiée.

12 AFFAIRES COURANTES

12-1 Nomination de membres au Comité d'éthique de la recherche

ATTENDU l'article 4 du Cadre réglementaire en éthique de la recherche, relatif aux pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;

ATTENDU les articles 13 et 16 du Cadre réglementaire en éthique de la recherche, relatifs à la composition du Comité d'éthique de la recherche et la durée du mandat de ses membres;

ATTENDU l'article 14.1 du Cadre réglementaire en éthique de la recherche, relatif au quorum lors des rencontres où il y a évaluation d'un projet;

ATTENDU la candidature, l'expertise et l'intérêt manifesté par Monsieur Tremblay à siéger au Comité d'éthique de la recherche à titre de membre régulier;



No de résolution
ou annotation

CISSSO-154-2016

ATTENDU la recommandation du Comité d'éthique de la recherche du CISSS de l'Outaouais formulée le 9 mai 2016 ;

ATTENDU la candidature, l'expertise et l'intérêt manifesté par Madame Sebban à siéger au Comité d'éthique de la recherche à titre de membre substitut;

ATTENDU la recommandation du Comité d'éthique de la recherche du CISSS de l'Outaouais formulée le 6 juin 2016 ;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Monsieur Jean-Philippe Tremblay à titre de membre régulier ayant une expertise en déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme au Comité d'éthique de la recherche, pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 mai 2019;

DE NOMMER Madame Yaël Sebban à titre de membre substitut ayant une expertise en éthique au Comité d'éthique de la recherche, pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 mars 2019.

12-2 Privilèges de recherche

MME AURÉLIE BAILLOT

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de Mme Aurélie Baillot, professeure en kinésiologie;

ATTENDU que Mme Aurélie Baillot détient le statut de chercheure régulière, associée ou collaboratrice au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Aurélie Baillot par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Aurélie Baillot en tant que chercheure régulière dans l'axe de première ligne au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

MME ASSUMPTA NDENGEYINGOMA

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de Mme Assumpta Ndengeyingoma, professeure au Département des sciences infirmières à l'Université du Québec en Outaouais;

CISSSO-155-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-156-2016

ATTENDU que Mme Assumpta Ndengeyingoma détient le statut de chercheure régulière, associée ou collaboratrice au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de Mme Assumpta Ndengeyingoma par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à Mme Assumpta Ndengeyingoma en tant que chercheure régulière dans l'axe de première ligne au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

12-4 Budget 2016-2017 Programme soutien aux organismes communautaires – Benoît Gauthier, adjoint au PDG

M. Benoît Gauthier, adjoint au PDG a fait une présentation du sujet en titre lors de la séance plénière qui précédait la séance régulière. Il dépose le tableau et fait un résumé des discussions.

ATTENDU les fonctions du CISSS de l'Outaouais d'octroyer des subventions aux organismes communautaires de la région de l'Outaouais;

ATTENDU l'enveloppe budgétaire allouée pour l'indexation du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) pour la région de l'Outaouais;

ATTENDU l'absence de sommes de développement dont le CISSS de l'Outaouais contrôle l'affectation;

ATTENDU l'analyse des formulaires de demande de soutien financier déposés par les organismes communautaires au PSOC;

ATTENDU les discussions et les échanges entre la TROCAO et le CISSS de l'Outaouais quant à la répartition de l'indexation pour l'année 2016-2017 et que la TROCAO a signifié au CISSS de l'Outaouais que l'indexation représentait un montant insuffisant pour répondre aux besoins du milieu communautaire;

ATTENDU QUE l'enveloppe globale du PSOC ne permet pas de répondre à la totalité des demandes des groupes;

ATTENDU l'importance que les organismes communautaires agissent en lien avec leur mission;

ATTENDU que la somme résiduelle de 3896 \$ sera octroyée ultérieurement par la direction générale sans être soumise pour approbation au conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la répartition de l'enveloppe aux organismes communautaires pour l'exercice 2016-2017 telle que présentée

CISSSO-157-2016



No de résolution
ou annotation

dans le document intitulé Répartition de l'enveloppe aux organismes communautaires pour l'année 2016-2017.

13 CORRESPONDANCE

13-1 Lettre du Ministre Barrette sur la création d'un comité consultatif pour le territoire des Collines

Dépôt de la lettre du Ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, datée du 16 mai 2016 informant le CISSS de l'Outaouais de sa décision de répondre favorablement à une demande de création d'un comité consultatif pour le territoire des Collines.

ATTENDU l'article 148 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales concernant la création d'un comité consultatif chargé de faire des recommandations au conseil d'administration du centre intégré sur les moyens à mettre en place pour préserver le caractère culturel, historique, linguistique ou local de cet établissement fusionné ou regroupé et d'établir, le cas échéant, les liens nécessaires avec les fondations des établissements ainsi qu'avec les responsables des activités de recherche;

ATTENDU la demande du Centre de ressources Connexions pour la création d'un comité consultatif pour l'ensemble des installations inscrites au dernier permis du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) des Collines à titre d'établissement, soit au 31 mars 2015.

ATTENDU la décision du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, M. Gaétan Barrette, datée du 16 mai 2016, demandant au conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais de procéder à la nomination de sept personnes pour la création du dit comité consultatif;

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit faire les liens nécessaires avec les fondations des établissements ainsi qu'avec les responsables des activités de recherche pour la création de ce comité consultatif (article 148 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales);

ATTENDU que le conseil d'administration doit inviter les groupes intéressés à lui fournir des listes de noms parmi lesquels il choisit les membres du comité (article 148 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales);

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MANDATER la direction générale du CISSS de l'Outaouais à mener les consultations nécessaires prévues par la Loi pour procéder à la création d'un comité consultatif pour le territoire de l'ancien CSSS des Collines;

DE MANDATER le comité de gouvernance et d'éthique d'analyser le résultat des consultations et de recommander au conseil d'administration la nomination de sept personnes pour la création



No de résolution
ou annotation

d'un comité consultatif pour le territoire de l'ancien CSSS des Collines.

13-2 État des soins de santé aux Collines de l'Outaouais

Dépôt d'une lettre portant sur l'état des soins de santé dans le territoire des Collines, signée par un ensemble d'intervenants du secteur et datée du 8 juin 2016.

13-3 Accusé de réception - État des soins de santé aux Collines de l'Outaouais

Dépôt de l'accusé de réception de la lettre déposée en 13-2, signée par le PDG Jean Hébert le 14 juin 2016.

14 HUIS CLOS – ADOPTION DES RAPPORTS ANNUELS 2015-2016

DEMANDE DE HUIS CLOS

ATTENDU que la circulaire 2016-011 du ministère de la Santé et des Services sociaux, datée du 15 mars 2016, stipule que le conseil d'administration d'un établissement doit adopter en séance non publique le rapport annuel de gestion 2015-2016 de même que le rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2015-2016;

ATTENDU que le sujet « 14-3 Nomination d'un cadre supérieur » concerne la négociation des conditions de travail;

ATTENDU que le Règlement de régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (article 10.1) permet au conseil d'administration de décréter un huis clos pour une partie ou la totalité d'une séance;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉCRÉTER le huis clos pour la présente séance.

LEVÉE DU HUIS CLOS

ATTENDU que les discussions et les présentations relatives au rapport annuel de gestion 2015-2016, au rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2015-2016 ainsi qu'à la nomination d'un cadre supérieur sont terminées;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER le huis clos pour la présente séance.

14-1 Rapport annuel de gestion du CISSS de l'Outaouais — Constance Vanier, DQÉPÉ

ATTENDU qu'en vertu de l'article 278 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, tout établissement doit transmettre, dans les trois mois de la fin de son exercice financier, un rapport annuel de ses activités;

ATTENDU que la circulaire 2016-011 du ministère de la Santé et des Services sociaux, datée du 15 mars 2016, précise les

CISSSO-159-2016

CISSSO-160-2016



No de résolution
ou annotation

CISSSO-161-2016

éléments requis du rapport annuel de gestion de même que le mode de dépôt et de diffusion;

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit adopter le rapport annuel de gestion de l'établissement (articles 172 et 405 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU qu'après adoption par le conseil d'administration en séance non-publique, l'établissement doit transmettre au ministre son rapport annuel de gestion dans les trois mois de la fin de son exercice financier, soit au plus tard le 30 juin 2016 (article 278 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU que la diffusion du rapport annuel doit se faire sur le site Internet de l'établissement au plus tard un mois après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre, mais pas avant ce dépôt;

ATTENDU que le rapport annuel de gestion doit être présenté en séance publique après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport annuel de gestion 2015-2016 du CISSS de l'Outaouais tel que présenté;

D'AUTORISER le président-directeur-général du CISSS de l'Outaouais à signer le rapport annuel 2015-2016 du CISSS de l'Outaouais.

14-2 Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2015-2016 – Louis-Philippe Mayrand, CPQS

ATTENDU l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers et le respect de leurs droits visés à l'article 76.10 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS);

ATTENDU que le conseil d'administration d'un établissement doit transmettre au ministre, une fois par année et chaque fois qu'il le requiert, un rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services de même que le respect de leurs droits (Articles 76.10 et 76.13 LSSSS et 2, 46, 48, 53 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales);

ATTENDU que la circulaire 2016-011 du ministère de la Santé et des Services sociaux, datée du 15 mars 2016, précise les éléments requis du rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers de même que le mode de dépôt et de diffusion;

ATTENDU que la diffusion du rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services doit se faire sur le site Internet de l'établissement au plus tard un mois après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre, mais pas avant ce dépôt;



No de résolution
ou annotation

CISSSO-162-2016

ATTENDU que le rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services doit être présenté en séance publique après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2015-2016 du CISSS de l'Outaouais tel que présenté.

14-3 Nomination d'un cadre supérieur – Johanne Robertson, DRHCAJ

ATTENDU que le conseil d'administration doit nommer les hors-cadres et les cadres supérieurs (article 173 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU que le poste de directeur adjoint des services professionnels – volet services diagnostiques de la Direction des services professionnels est vacant;

ATTENDU les résultats obtenus par la candidate lors du processus de sélection;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection de proposer au conseil d'administration de nommer Madame Marie-Ève Cloutier au poste de directrice adjointe des services professionnels - volet services diagnostiques à la Direction des services professionnels;

ATTENDU la recommandation du président-directeur général en ce sens;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Madame Marie-Ève Cloutier au poste de directrice adjointe des services professionnels - volet services diagnostiques à la Direction des services professionnels, et ce, à compter du mercredi 22 juin 2016.

15 DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

- Séance régulière : 29 septembre 2016

16 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 22 h 10.

Lucie Lalonde
Présidente

Jean Hébert
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 29 septembre 2016, résolution CISSSO-164-2016

CISSSO-163-2016